

Communiqué

Les principales décisions des dernières Commissions permanentes du Conseil général

Economie

1.050.000 € d'avances remboursables à 4 sociétés des cantons de Renwez, Rumigny et Signy l'Abbaye pour les aider à réaliser leurs projets d'investissements

304.400 € d'avances remboursables pour soutenir les investissements de 17 PME

156.000 € pour l'aide au développement touristique

50.000 € d'avance pour une entreprise du canton de Fumay afin de l'accompagner dans sa phase de développement

30.000 € pour l'organisation de la prochaine Foire de Sedan, et **5.000 €** à l'UCIA de Vouziers pour l'organisation de la Foire de Vouziers 2014

28.279 € de subventions à 10 sociétés ayant participé à des salons extérieurs à la région

20.000 € de subventions à trois entreprises pour l'embauche de 6 personnes défavorisées ou handicapées

18.500 € pour l'aménagement d'un Pôle d'Entreprises à Lucquy

13.300 € de subventions à 6 entreprises réalisant le diagnostic GEODE, qui aide les dirigeants à orienter leurs choix stratégiques

Agriculture – Environnement

354.300 € pour la Chambre d'agriculture des Ardennes

11.400 € de subvention de fonctionnement à la Coopérative forestière des Ardennes

14.957 € au Conservatoire d'espaces naturels

218.000 € aux Groupements de défense sanitaire du bétail et apicole

42.845 € à différentes structures acteurs du monde agricole

6.027 € pour l'organisation de diverses manifestations liées au monde agricole

Solidarités

240.245 € de subventions de fonctionnement à 15 associations à caractère social

185.000 € à la commune de Juniville pour la création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire

3.684 € de participation aux vacances en accueil de loisirs, au profit de 101 enfants ardennais ressortissants de la CAF ou de la MSA

Insertion

918.310 € pour la réalisation de 30 projets (accompagnement vers et dans l'emploi, accompagnement social des bénéficiaires du RSA...)

Rénovation urbaine

243.579 € de subventions au titre de l'ANRU : opérations de construction de logements locatifs sociaux et d'aménagement d'espaces publics à Charleville, Fumay et Rethel

Logement

33.480 € à l'Agence départementale d'information sur le logement pour son fonctionnement en 2014

14.262 € aux communes de Fossé et La Sabotterie pour la réhabilitation de deux logements communaux

9.800 € à la Maison Ardennaise, organisme bailleur, pour la construction de logements locatifs à Ville sur Lumes

8.885 € pour la réhabilitation d'un logement intercommunal à La Sabotterie

1.500 € pour l'acquisition/amélioration d'un logement locatif à Lumes

Education

18.000 € de subventions de fonctionnement à 36 foyers socio-éducatifs de collèges publics et privés

15.000 € pour financer l'opération « Ecole ouverte » dans 5 collèges

14.000 € de subventions pour 2 collèges ardennais dans le cadre du programme « ECLAIR », qui vise à offrir à chaque élève les meilleures chances de réussite

5.539 € de subventions pour 22 écoles qui proposent des séjours classes vertes à leurs élèves

5.015 € d'aides exceptionnelles de scolarité à 10 étudiants

Formation

5.110 € pour 42 jeunes Ardennais qui suivent une formation BAFA, BAFD et BNSSA

Sport

48.669 € de subventions de fonctionnement à des associations sportives et des comités sportifs départementaux

34.450 € de subventions à des associations organisatrices d'événements sportifs

25.000 € au Comité départemental de l'UNSS et aux associations sportives des collèges

6.000 € à 41 associations sportives d'écoles et au Comité départemental USEP

Culture

218.000 € d'aides à des associations, des communes et des groupements de communes pour l'organisation de manifestations culturelles, dont **60.000 € pour le Cabaret Vert** et **100.000 € pour le prochain Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes**

17.864 € de subventions à 83 associations culturelles, de jeunesse et d'éducation populaire, locales

Subventions diverses

6.000 € à l'Union départementale des associations et amicales des donneurs de sang (pour 2013 et 2014) ; **3.050 €** à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre

Les autres décisions

L'aménagement d'un carrefour giratoire à la sortie d'Attigny à l'intersection de la route départementale 987, du chemin de Vaux Champagne et de la voie d'accès au nouveau pôle scolaire

La signature d'une convention de partenariat entre le Conseil général et la SNCF destinée à engager des actions partagées dans 3 directions : le développement d'offres de mobilité innovantes, la promotion culturelle et touristique des territoires (possibilité par exemple d'une tarification incitative train + car vers les sites touristiques), l'emploi et l'insertion sociale et professionnelle.